



## UNION EUROPEENNE

Délégation de l'Union européenne  
en République libanaise

Beyrouth, le 26 août 2011

### COMMUNIQUE DE PRESSE

## L'UE renforce son appui en faveur de la justice et de la gouvernance au Liban

L'aide financière de l'Union européenne, attribuée le 17 août 2011, soutiendra la réforme du système judiciaire libanais grâce à la mise en œuvre d'une nouvelle formation pour les greffiers et à l'ouverture d'un débat national sur l'indépendance du système judiciaire qui permettra au peuple libanais d'exposer son point de vue à l'occasion de conférences et de séminaires.

L'aide, qui fait partie du programme d'action annuel en faveur du Liban, contribuera également à améliorer les performances environnementales du secteur public libanais en aidant le ministère de l'environnement à mieux planifier et mettre en œuvre la politique en matière d'environnement.

Les municipalités libanaises bénéficieront également de ce programme qui permettra d'assurer de nouvelles formations et compétences en vue d'améliorer l'efficacité de l'administration dans le secteur municipal et d'assurer une meilleure gestion des fonds publics.

Lors de l'annonce de l'adoption du programme d'action annuel en faveur du Liban, le commissaire de l'UE en charge de l'élargissement et de la politique européenne de voisinage, M. Štefan Füle, a déclaré: «L'aide apportée à nos partenaires libanais pour créer un système d'administration publique performant et favoriser la croissance durable et la démocratie dans leur pays est d'une importance capitale. Ces réformes permettront au peuple libanais de s'exprimer davantage sur la façon dont leur pays est géré et contribueront en conséquence à renforcer la confiance dans la légitimité du système judiciaire.»

Le programme d'action annuel 2011 comporte une aide à la coopération de 33 millions d'euros, couvrant trois secteurs de réforme: les finances municipales, la gouvernance environnementale et la justice.

Tous les secteurs bénéficiant d'une aide à la réforme sont conformes aux priorités définies dans les deux communications conjointes de la Commission européenne et de la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité intitulées «Un partenariat pour la démocratie et une prospérité partagée avec le sud de la Méditerranée»<sup>1</sup> et «Une stratégie nouvelle à l'égard d'un voisinage en mutation»<sup>2</sup>. Ces secteurs de réforme sont également évoqués dans la déclaration ministérielle faite par le cabinet du Premier ministre M. Mikati.

---

<sup>1</sup> [COM\(2011\) 200](#) du 8 mars 2011.

<sup>2</sup> [COM\(2011\) 303](#) du 25 mai 2011.

Plus en détail, les objectifs du programme sont les suivants:

- **Appui aux réformes du financement des municipalités (20 millions d'euros)**

Ce programme vise à établir un développement socioéconomique plus équilibré grâce à la mise en place d'une administration municipale modernisée et à un soutien central efficace aux administrations locales. Il cherchera pour ce faire à améliorer l'efficacité et l'efficience de la gestion du secteur municipal ainsi qu'à renforcer les systèmes financiers municipaux en vue d'assurer la bonne fourniture des services.

- **Appui aux réformes – Gouvernance environnementale (8 millions d'euros)**

Ce projet, mené en partenariat avec le ministère de l'environnement, vise à améliorer les performances environnementales du secteur public libanais grâce à une réforme de la gouvernance environnementale. Le personnel de ce ministère ainsi que d'autres parties prenantes dans ce secteur bénéficieront d'une formation, qui leur permettra de mieux planifier et mettre en œuvre la politique environnementale, et notamment d'assurer la bonne application des lois.

- **Appui à la réforme du système judiciaire (5 millions d'euros)**

L'UE a déjà soutenu des réformes dans le secteur du système judiciaire au Liban au titre de précédents programmes. S'inscrivant dans le prolongement de ceux-ci, le nouveau programme contribuera à une plus grande indépendance et efficacité du système judiciaire au Liban, augmentant ainsi sa légitimité et la confiance au sein de la population libanaise. La question de l'indépendance du pouvoir judiciaire est essentielle pour en améliorer le fonctionnement et l'UE est prête à aider le gouvernement libanais à réaliser cet objectif.

**Pour de plus amples informations, voir:**

Relations UE-Liban:

[http://ec.europa.eu/europeaid/where/neighbourhood/country-cooperation/lebanon/lebanon\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/europeaid/where/neighbourhood/country-cooperation/lebanon/lebanon_fr.htm)

Sur la politique européenne de voisinage (PEV), voir:

[http://ec.europa.eu/world/enp/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/world/enp/index_fr.htm)